

Province de Québec
M.R.C. de Pierre-De Saurel
Municipalité Saint-Gérard-Majella

Présences

Reprise de la séance ordinaire du 16 novembre du conseil municipal de la municipalité de Saint-Gérard-Majella tenue le 23 novembre 2021, à compter de 20h00, forment quorum et siègent sous la présidence de la mairesse Madame Marie Léveillée et Messieurs les conseillers Georges Forcier, Éric Tessier, Jean Beaubien, Pierre Provost et Madame Karine Descheneaux.

Madame la conseillère Mélanie Parenteau se joint à la séance.

Mme Karine Descheneaux est secrétaire d'assemblée.

1. Quorum.

Les membres présents formant quorum sous la présidence de madame Marie Léveillée, la séance est déclarée régulièrement constituée à 20h00.

2021-11-161

3. Adoption de l'ordre du jour (Affaires nouvelles – ouvert).

Considérant la poursuite de la séance ordinaire du 16 novembre 2021 ;

En conséquence,

Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Georges Forcier,

Appuyé par le conseiller M. Éric Tessier,

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

Que le point « Affaires nouvelles » demeure ouvert à tout autre sujet pouvant survenir durant la séance ;

D'adopter l'ordre du jour en ajoutant les points 12 à 15 comme suit :

12. Offre d'emploi pour directeur général et secrétaire-trésorier

13. Procédure de vérification périodique (SCRSI)

14. Deux résolutions pour l'aide de Mme Monique Brouillard et Mme France Desjardins

15. Sous réserve, nomination aux divers comités

Adopté à l'unanimité des membres du conseil

2021-11-162

11. Recrutement FQM – mandat

Considérant l'offre de la FQM afin de recruter un directeur général par intérim pour un contrat de six (6) mois ;

En conséquence,

Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Éric Tessier,

Appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien,

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

Que l'offre de la FQM soit retenue.

2021-11-163

12. Offre d'emploi pour directeur général et secrétaire-trésorier

Considérant qu'il y a lieu de publier une offre d'emploi pour le poste de directeur général et secrétaire-trésorier ;

En conséquence,

Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Georges Forcier,

Appuyé par la conseillère Madame Mélanie Parenteau,

Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

Qu'une offre d'emploi soit publiée sur le site de l'ADMQ (Association des directeurs municipaux du Québec).

2021-11-164

13. Procédure de vérification périodique (SCRSI)

Considérant la volonté des élus municipaux de continuer la procédure de vérification périodique avec la MRC (SCRSI) ;

En conséquence,
Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Pierre Provost,
Appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien,
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

De continuer la procédure comment indiqué en préambule.

2021-11-165

14.1 Embauche de Mme Monique Brouillard comme secrétaire-trésorière

Concernant la demande faite à Mme Monique Brouillard afin d'occuper le poste de secrétaire-trésorière ;

En conséquence,
Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Éric Tessier,
Appuyé par le conseiller M. Georges Forcier,
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

De procéder à l'embauche de Mme Monique Brouillard comme secrétaire-trésorière.

2021-11-166

14.2 Embauche de Mme France Desjardins –secrétaire par intérim

Concernant la demande faite à Mme France Desjardins afin d'occuper temporairement le poste secrétaire par intérim;

En conséquence,
Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Georges Forcier,
Appuyé par le conseiller M. Pierre Provost,
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

De procéder à l'embauche de Mme France Desjardins comme secrétaire par intérim.

2021-11-167

15.1 Nomination – comité voirie

Considérant que divers comités, suite aux élections, doivent être formés ;

En conséquence,
Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Georges Forcier,
Appuyé par le conseiller M. Pierre Provost,
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

Que M. Éric Tessier soit nommé sur le comité de voirie.

2021-11-23(-168)

15.2 Nomination de deux représentants au conseil d'administration de la Régie d'incendie de Pierreville / Saint-François-du-Lac

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de nommer deux nouveaux membres pour le conseil d'administration de la Régie d'incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac;

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Éric Tessier
Appuyé par le conseiller Georges Forcier
Et résolu unanimement

QUE ce conseil désigne les conseillers M. Jean Beaubien et M. Pierre Provost comme membres du conseil d'administration de la Régie d'incendie Pierreville / Saint-François-du-Lac à compter de ce jour.

2021-11-169

15.3 Nomination – comité loisirs

Considérant que divers comités, suite aux élections, doivent être formés ;

En conséquence,
Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Georges Forcier,
Appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien,
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

Que Mme Karine Descheneaux soit nommée sur le comité des loisirs.

2021-11-170

15.3 Nomination – maire suppléant

Considérant qu'un maire suppléant doit être nommé;

En conséquence,
Le vote est demandé par la Mairesse :

Il est proposé par le conseiller M. Éric Tessier,
Appuyé par le conseiller M. Jean Beaubien,
Et résolu unanimement par le conseil (Madame la mairesse n'exerce pas son droit de vote) :

Que M. Pierre Provost soit nommé maire suppléant.

16. CORRESPONDANCES GÉNÉRALES

- Résolution – fin entente de la municipalité de Saint-Pie-de-Guire pour l'inspecteur – Stéphane Morin.

17. AFFAIRES NOUVELLES

- Discussion concernant les ipad et adresses courriels
- Questionnement sur le déneigement fait bénévolement

18. Période des questions.

19. Levée de la séance.

2021-11-171

Vu l'épuisement des affaires soumises devant le conseil,
Et résolu unanimement que la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une conformément à l'article 142 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27-1).

Madame Marie Léveillé, mairesse

Karine Descheneaux, secrétaire